

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
COMMUNE DE VALOUSE**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025  
Reçu en préfecture le 24/12/2025  
Publié le 09/01/2026  
ID : 026-212603633-20251219-DELIB1201-DE

**Séance du 13 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le treize du mois de décembre à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 05/12/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	6
Qui ont pris part à la délibération	6
Date de la convocation	05/12/2025

**Présents :** Mesdames AMAR Janine et ROUSSIN Christine, Messieurs BASQUIN Lilian, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël, BROCHEC Frédéric.

**Absents :** 0

**Secrétaire de séance :** BROCHEC Frédéric

Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/11/2025	Délibération n°2025-12-01
--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le samedi 13 décembre 2025, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Frédéric BROCHEC.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil valident le procès-verbal ou demandent à le modifier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,  
**VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2025

POUR : 6  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0



Le Maire de Valouse,  
Janine AMAR

*Rabelle Amar*